



ONP : Lettre ouverte à Monsieur Michel Sapin Ministre des Finances et des Comptes publics

Paris, le 2 avril 2014

Monsieur Le Ministre,

A de nombreuses reprises, la CGT a initié, à Paris et à Rennes, des rencontres avec les agents de l'Opérateur National de Paye (ONP) pour échanger sur leurs conditions de travail et le devenir du projet.

Depuis nous avons réuni les agents suite à l'annonce de l'abandon de celui-ci.

Quel que soit leur statut, ils expriment leur forte inquiétude s'agissant de leur avenir professionnel.

Malgré les engagements pris par le ministère devant les organisations syndicales lors de la réunion du 07 mars dernier, la communication mise en place par le secrétariat général de Bercy n'a rassuré personne. En effet, les agents ont tenté de joindre des référents fournis par l'Administration qui n'ont pas été en mesure de répondre à leurs interrogations.

Dans le même temps, nous apprenons fortuitement que l'ONP organiserait une assemblée générale vers le 15 avril 2014.

Au-delà des discours, les agents demandent rapidement des engagements précis et écrits en réponse aux questionnements suivants :

- Que sera la suite du projet ONP ?
- Quelles missions et activités précises seront maintenues ? Avec quels agents ?
- Comment les agents seront-ils associés à la construction de la feuille de route sur les futures missions ?
- Quel avenir professionnel pour chacun ?
- Y aura-t-il des postes pour tous, CDI, CDD, fonctionnaires ?
- Quel est le montant de ce gâchis financier qui sera supporté par les contribuables ?
- A quand la communication du rapport Marzin, qui a motivé la décision d'abandon prise par le Premier ministre ?
- Quand l'Administration se décidera-t-elle à écouter les personnels pour ne pas rééditer systématiquement les mêmes erreurs (Louvois, ONP) ?

Les causes de ce nouvel échec doivent être établies. Un cumul de décisions autoritaires et unilatérales imposées de manière technocratique aux agents et à la hiérarchie intermédiaire ne peut que conduire à ce fiasco. Pourtant des agents ont, à plusieurs reprises, tenté de signaler à la Direction des dysfonctionnements graves. Ils n'ont jamais été écoutés, pire certains ont été écartés de l'ONP.

Nous mettons en cause l'approche technocratique de ces projets essentiellement guidés par la réduction du « *coût du travail* ». Les décideurs sont éloignés du travail réel, soumettant les agents à des délais intenable. Nous rappelons que l'expertise des agents est essentielle et demandons qu'ils soient associés à l'évolution de leur travail qu'ils ont à cœur et qu'ils connaissent bien.

Nous vous rappelons également que, lors de sa séance institutionnelle du 4 décembre 2013, le CHSCT Centrale a décidé de faire réaliser par un prestataire une étude d'impact visant à analyser l'organisation cible ONP et ses conséquences sur la santé et les conditions de travail des agents. Le prestataire formulera des recommandations en terme de prévention des risques professionnels, notamment psychosociaux. Cette décision doit être suivie d'effet.

En conséquence, la Fédération des finances CGT, le syndicat CGT des Finances Publiques et le syndicat CGT de l'Administration Centrale demandent une audience ministérielle très rapidement, avant le 15 avril, en présence des directions concernées par le périmètre ONP.

Ces organisations syndicales souhaitent aussi qu'une communication aux agents concernés puisse être faite dans les meilleurs délais, s'agissant de l'engagement ministériel à assurer leur avenir professionnel. Ainsi, elles demandent :

- la mise en place de réels dispositifs de suivi et de proximité (au plus près du lieu de travail).
- la mise en réseau des acteurs de prévention qui suivent ce dossier depuis le début de l'ONP.
- L'association des personnels et de leurs organisations syndicales, dans la construction de la nouvelle feuille de route. Actuellement, seule une quinzaine de « *VIP directionnels* » entourés des prestataires privés (Cap Gemini, Bearing Point...) élaboreraient en secret la suite...
- La garantie de la pérennité de l'établissement des Services Informatiques (ESI) de Rennes.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette demande.

Très cordialement.

Patricia Tejas

Secrétaire Générale
Fédération des Finances CGT

Ghislaine Cressely

Secrétaire Générale
CGT de l'Administration Centrale

Michael Casas

Secrétaire Général
CGT des Finances Publiques